



COMPTE RENDU N°87 REUNION DU CABINET DU 24 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt quatre avril à onze heures, le Représentant Personnel du Président de la République (RPPR), chargé du suivi et de l'évaluation des plans et programmes, a présidé une réunion de son cabinet.

Etaient présents :

- **Jean-Raymond DIRAT**, directeur du cabinet ;
- **Jean Anaclet MAMPASSI**, conseiller aux programmes et politiques économiques ;
- **Célestine Félicité OMPORO ENOUANY**, conseiller à la planification et à la prospective ;
- **Jean Roger OSSETE**, conseiller aux évaluations physiques.

Absents du territoire national, messieurs **Eugène ONDZAMBE-NGOYI**, conseiller aux politiques et programmes sociaux et **Euloge ITOUA**, conseiller aux évaluations financières n'ont pas pris part à la réunion.

L'ordre du jour de la réunion a porté sur les points ci-après.

1. Adoption du compte-rendu de la réunion du cabinet du 17 avril 2024 ;
2. Point de l'exécution des décisions issues de la réunion du cabinet du 17 avril 2024.
3. Examen de la première liste des programmes et projets à suivre en 2024 ;
4. Examen et adoption de la proposition de nomenclature des programmes et projets publics (suivis et évalués) à insérer dans le site web.
5. Validation des premières données CEMAC et Congo à insérer dans le site web.

6. Echange sur le traitement des rapports (de suivi et d'évaluation) à insérer dans le site web.
7. Point des décisions du cabinet, partiellement exécutées ;
8. Divers :

1. Adoption du compte rendu de la réunion du cabinet du 17 avril 2024.
Le compte rendu de la réunion du cabinet du 17 avril 2024 a été adopté avec des amendements. Il sera archivé suivant l'usage.

2. Point de l'exécution des décisions issues de la réunion du cabinet du 17 avril 2024.

Le point de l'exécution des décisions de la réunion du 17 avril 2024 a été présenté par le directeur du cabinet .

A. Rappel des décisions issues de la réunion du 17 avril 2024

A.1. Déterminer les parties des rapports (suivi et évaluation) devant être insérées dans les rubriques du site web du RPPR.

A.2. Présenter la documentation déjà réunie sur le suivi-évaluation à travers le monde.

A.3. Finaliser la mise en forme du compte rendu de la séance de travail avec le président de la BADEA et la soumettre directement au RPPR.

A.4. Préparer les notes à la très haute attention du Président de la République et à la haute attention du Premier ministre, au sujet des financements de projets disponibles à Africa50.

Préparer également une note à la haute attention du Premier ministre et une lettre au ministre en charge des finances pour la transmission du compte rendu de la séance de travail avec le président de la BADEA.

A.5. Transmettre à la Société Kube Technologies la version de la structure de la base des données primaires des programmes projets adoptée le 17 avril 2024.

B. Exécution des décisions, au 24 avril 2024



B.1. Le point relatif aux parties des rapports de suivi et d'évaluation à faire figurer dans le site web du RPPR est inscrit à l'ordre du jour de la réunion de ce 24 avril 2024.

B.2. La présentation de la documentation sur le suivi- évaluation à travers le monde est à l'ordre du jour de la réunion du cabinet de ce 24 avril 2024.

B.3. Le compte rendu de la séance de travail avec le président de la BADEA a été corrigée conformément aux instructions du RPPR. Il lui a été directement soumis.

B.4. Le conseiller à la planification et à la prospective a élaboré les différentes notes à la très haute attention du Président de la République et à la haute attention du Premier ministre, ainsi que la lettre au ministre en charge des finances.

B.5. La version corrigée de la structure de la base des données primaires des programmes et projets, adoptée le 17 avril 2024, a été transmise à la Société Kube Technologies.

3. Examen de la première liste des programmes et projets ç suivre en 2024.

Le directeur du cabinet a présenté 1328 projets d'investissement, qu'il a extrait du budget d'investissement 2024.

Cette liste a fait l'objet d'un retraitement et le RPPR a demandé au directeur du cabinet de lui présenter lors de la prochaine réunion, le nombre exact des projets à évaluer au titre de l'exercice 2024.

4. Examen et adoption de la proposition de la nomenclature des programmes et projets publics (suivis et évalués) à insérer sur le site web.

Le RPPR a demandé aux conseiller aux programmes et politiques économiques de travailler avec l'assistant principal du RPPR et le chargé d'études afin d'insérer dans le tableau de nomenclature et programmes et projets publics les nouvelles rubriques relatives à la nature principale. Elles sont au nombre de neuf(9) ;

- infrastructure de base ;
- infrastructure sociale ;
- infrastructure ;



- équipement ;
- renforcement des capacités (sanitaire, scolaire) ;
- transfert ; aide ;
- unité de production.

Cette nouvelle nomenclature sera examinée lors de la prochaine réunion.

5. Validation des données CEMAC et Congo à insérer dans le site web

Le RPPR a instruit le conseiller aux programmes et politiques économiques de restructurer quelques tableaux afin de faciliter leur exploitation.

Le RPPR a instruit aussi que les tableaux des données économiques de la CEMAC et du Congo soient présentés ainsi qu'il suit :

- Produit intérieur brut (PIB)
- Taux de croissance
- Inflation
- Finances publiques
- Monnaie - crédit
- Secteur extérieur.

6. Echange sur le traitement des rapports (de suivi et d'évaluation) à insérer dans le site web.

Pour le RPPR, seules l'introduction et la liste des programmes et projets suivis et évalués dans différents rapports seront insérés dans le site web.

7. Point des décisions du cabinet, partiellement exécutées ;

A. Rappel des décisions

A.1. Acquérir le logiciel de suivi-évaluation des plans, programmes et projets.

A.2. Créer le site web du RPPR.

A.3. Poursuivre la rédaction des résumés des plans et programmes du passé (1960-2022).

A.4. Constituer une base des données d'identification des programmes et projets contenus dans les lois de finances de 1960 à nos jours.

A.5. Rechercher des données sur le suivi-évaluation à travers le monde et en rendre compte à la faveur de chaque réunion à venir du cabinet.

Exécution des décisions, au 24 avril 2024



B.1. Les démarches entreprises par l'assistant chargé des finances du RPPR, pour l'obtention du paiement de la facture du logiciel, n'ont pas encore produit les effets attendus.

B.2. La Société Kube Technologies continue son travail d'alimentation du site. Elle est en attente des nouvelles données en provenance du cabinet du RPPR.

La Société Kube Technologies prévoit l'ouverture au public du site en juin 2024.

B.3. La rédaction des résumés des plans et programmes du passé se poursuit. Le résumé du plan national de développement 2012-2016 est disponible.

B.4. La constitution de la base des données d'identification des programmes et projet contenus dans les lois de finances de 1960 à nos jours n'a pas encore démarré. Les membres du cabinet sont encore tous pris dans l'accomplissement de la mission d'évaluation des projets à Brazzaville et à Kintélé.

B.5. Les conseillers chargés de la recherche des données sur le suivi-évaluation à travers le monde poursuivent leur travail. Un point de la documentation déjà réunie est inscrit à l'ordre du jour de la réunion de ce 24 avril 2024.

8. Divers

S'agissant au point sur les missions d'évaluation des programmes et projets 2023, le RPPR a instruit le directeur du cabinet de faire le point avec toutes les équipes et de lui rendre compte.

L'ordre du jour étant épuisé, le RPPR a levé la séance à 16 heures 10 minutes.

Adopté le 24 avril 2024.

Le secrétaire de séance

Le directeur du cabinet

**Célestine Félicité OMPORO
ENOUANY**

Jean- Raymond DIRAT

